

Soutenez la Fédération Sportive et Culturelle de France faites un don !



Apporter son soutien à la FSCF c'est aussi encourager les temps forts de la fédération. Participez vous aussi aux 120 ans de la FSCF, faites un don !

Une réduction fiscale avantageuse :

Votre don à la Fédération Sportive et Culturelle de France est déductible à 66% de votre base imposable dans la limite de 20% de celle-ci (Article 200 du Code Général des Impôts). Pour chaque don effectué, la FSCF s'engage à vous fournir un reçu fiscal dans la période précédant votre prochaine déclaration d'impôt.

Ex : En donnant 1000€ vous déduisez 660€ de votre base imposable.

Comment faire un don ?

Vous pouvez effectuer votre don par chèque ou en espèce à l'aide du formulaire suivant.

Vous pouvez également effectuer votre en ligne sur www.fscf.asso.fr, rubrique «Faire un don».

Oui, je soutiens les actions de développement de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél :	E-mail :

→ Je souhaite faire un don ponctuel de :

50€ (soit 17€ après déduction)

100€ (soit 34€ après déduction)

300€ (soit 102€ après déduction)

500€ (soit 170€ après déduction)

1000€ (soit 340€ après déduction)

Montant libre : €

Je renvoie ce formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

La Fédération Sportive et Culturelle de France vous remercie de votre soutien et de votre implication.



Date :

Signature :

Pour plus d'informations :

Christine MARCHAND

Comptable

01 43 38 50 57

comptabilite@fscf.asso.fr

Révéler la passion qui vous anime.